Conditions tarifaires

Au 6 août 2026

J'aime ma banque.

fortuneo BANQUE

Bienvenue chez Fortuneo

Créée en 2000, Fortuneo est une banque en ligne qui propose une gamme complète de produits et services : compte bancaire, bourse, livrets d'épargne, assurance-vie, plan d'épargne retraite et crédit immobilier.

DE SOLIDES GARANTIES

Arkéa Direct Bank (dont Fortuneo est une marque commerciale) est une entité du groupe Crédit Mutuel Arkéa, présent sur l'ensemble des métiers de la banque, de la finance et de l'assurance. Le Crédit Mutuel Arkéa compte 4,7 millions de sociétaires et clients.

Arkéa Direct Bank est dotée des agréments de Banque, de prestataire de services d'investissement par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et de courtier en assurance par l'ORIAS (Organisme du Registre des Intermédiaires en Assurance).

Agréments consultables sur www.acpr.banque-france.fr et www.orias.fr

VOS POINTS DE CONTACT

- Le portail Internet : fortuneo.fr
- Le portail sur téléphone portable :
  - site mobile : m.fortuneo.fr
- Application iPhone/iPad/Android
- Le Service Clients au 02 98 00 29 00 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)
- Le Service Commercial au **0 800 800 040** Service & appel gratuits
- Le Service Patrimonial à Paris La Défense au **0 800 800 040** Service & appel gratuits
- Le Service Clientèle Crédit Immobilier au au 02 98 00 29 22 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS . . . 3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE . . . 3
BANQUE À DISTANCE . . . 3
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT . . . 4
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES . . . 8
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS . . . 8
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS . . . 9
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS . . . 9
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE . . . 13
RÉSOUDRE UN LITIGE . . . 14

La Tarification proposée par Fortuneo, tout comme les Conditions Générales en vigueur, est également disponible sur fortuneo.fr ou sur simple demande auprès du Service Clients. Les tarifs reportés sur le document format PDF mis en ligne prévalent sur ceux mentionnés sur tout autre support, notamment en cas d'éventuelle discordance.
Les tarifs et prestations signalés par un ** s'entendent TVA incluse (au taux en vigueur), les autres prestations n'étant pas assujetties à cette taxe.
À ces coûts peuvent s'ajouter des frais de port, de télécommunication, d'intermédiaires ou de prestataires. Les tarifications et principales dates de valeur mentionnées dans le présent document sont également applicables aux comptes espèces associés aux comptes de titres ordinaires et comptes sur livret, sauf mention contraire.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet)	GRATUIT (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT (jusqu'à 10 par mois, au-delà 2,50 € par tranche de 10 alertes reçues)
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	GRATUIT*
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	GRATUIT*
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	GRATUIT (service réservé aux clients droit au compte ou ayant souscrit à l'offre spécifique pour la clientèle en situation de fragilité financière)
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : "Assurance Essentielle"	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : Par Internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	GRATUIT

*** Sous réserve d'une opération de paiement par carte (hors retrait au distributeur automatique de billets ou au guichet automatique de banque) par mois (pour CB Mastercard, FOSFO CB Mastercard ou FOSFO Mastercard et Gold CB Mastercard) ou de respecter la condition de flux mensuel (pour World Elite CB Mastercard). À défaut, des frais s'appliquent – voir tableau "Cartes Bancaires".**

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture de compte . . . . . GRATUIT
- Clôture de compte . . . . . GRATUIT
- Service d'aide à la mobilité bancaire : Neochange . . . . . GRATUIT
- Changement d'adresse ou de coordonnées personnelles (téléphone, e-mail, adresses fiscale et postale) . . . . . GRATUIT
- Procuration : mise en place, modification ou suppression . . . . . GRATUIT
- Frais de traitement du dossier de succession lié au décès d'un :
  - client majeur dont le solde total des comptes bancaires et produits d'épargne est inférieur à 6 000 €[1] . . . . . GRATUIT
  - client mineur . . . . . GRATUIT
  - client dont la succession est dite simple(2) . . . . . GRATUIT
  - client majeur . . . . . **jusqu'à 1 % du montant total des avoirs détenus dans la limite de 850 € maximum[3]**

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevé de compte mensuel . . . . . GRATUIT
- Récapitulatif annuel de frais . . . . . GRATUIT
- Relevé Imprimé Fiscal Unique (IFU) . . . . . GRATUIT **en ligne, 5 € par courrier postal (sur demande)**
- Duplicata d'un relevé de compte . . . . . **6 € par relevé**
- Frais d'envoi en recommandé (hors chéquier) . . . . . **3,50 € + frais postaux en vigueur**
- Frais de recherche de documents . . . . . **10 € par page**
- Délivrance d'attestations diverses** . . . . . **12 €**

TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte . . . . . GRATUIT
- Édition des coordonnées bancaires (IBAN/BIC) . . . . . GRATUIT **en ligne, 5 € sinon**

Conformément à la réglementation, l'ensemble des frais sur un compte bancaire inactif[4] est plafonné à 30 € par an.

BANQUE À DISTANCE

- Frais d'utilisation des services de banque à distance (ordinateur, mobile, tablette)[5] . . . . . GRATUIT
- Réédition du code secret d'accès à l'Accès Client et à l'application mobile** . . . . . GRATUIT **en ligne, 5 € sinon**
- Alertes e-mail . . . . . GRATUIT
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS . . . . . GRATUIT **jusqu'à 10 par mois, au-delà par tranche de 10 suivantes : 2,50 €**

*** TVA incluse (au taux en vigueur). **(1)** Arrêté du 3 décembre 2024 mentionné au 2° de l'article L. 312-1-4 du Code monétaire et financier révisé annuellement. **(2)** Est considérée comme une succession simple une succession répondant aux 6 conditions cumulatives suivantes : acte notarié ou attestation signée par l'ensemble des héritiers, les héritiers sont en ligne directe, aucun crédit immobilier en cours, aucun compte professionnel, aucune sûreté enregistrée, aucun élément d'extranéité (héritiers ou bien situés à l'étranger, loi étrangère applicable). **(3)** Décret n° 2025-813 du 13 août 2025 mentionné au 2 de l'article D.312-1-3 du Code monétaire et financière révisé annuellement. **(4)** Un compte bancaire est considéré comme inactif, au sens de la Loi Eckert, lorsqu'il n'a fait l'objet d'aucune opération à l'initiative de son titulaire (ou personne habilitée), et que celui-ci ne s'est pas manifesté et n'a effectué aucune autre opération sur un autre compte ouvert à son nom dans l'établissement pendant 12 mois. Un compte est également considéré comme inactif lorsque, 12 mois après le décès du titulaire du compte, les héritiers ne se sont pas manifestés auprès de l'établissement pour faire valoir leurs droits. **(5)** Hors coûts de connexion et opérateurs.*

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES BANCAIRES

	FOSFO CB MASTERCARD	GOLD CB MASTERCARD	WORLD ELITE CB MASTERCARD
	GRATUIT Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	GRATUIT Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)	GRATUIT Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
CONDITIONS D'OCTROI[1] POUR LES NOUVEAUX CLIENTS FORTUNEO[2]			
Compte bancaire individuel ou compte bancaire joint avec une seule carte	**Sans condition de revenus ou d'épargne chez Fortuneo**	**2 200 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription** (carte à débit différé : non commercialisée)	**4 000 € de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription**
Compte bancaire joint avec deux cartes		**3 300 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription** (carte à débit différé : non commercialisée)	**5 500 € de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription**
CONDITIONS D'OCTROI[1] POUR LES CLIENTS FORTUNEO[3] (HORS CHANGEMENT DE GAMME/DÉBIT DE CARTE BANCAIRE)			
Compte bancaire individuel ou compte bancaire joint avec une seule carte	**Sans condition de revenus ou d'épargne chez Fortuneo**	**2 200 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription** et, pour une carte à débit différé, 6 mois d'ancienneté commerciale[6] **ou** **Détenir, à la date de demande de souscription, 10 000 € d'épargne chez Fortuneo** et, pour une carte à débit différé, 1 800 € de revenus nets mensuels et 6 mois d'ancienneté commerciale[6]	**4 000 € de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription**
Compte bancaire joint avec deux cartes		**3 300 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription** et, pour une carte à débit différé, 6 mois d'ancienneté commerciale[6] **ou** **Détenir, à la date de demande de souscription, 10 000 € d'épargne chez Fortuneo** et, pour une carte à débit différé, 3 000 € de revenus nets mensuels et 6 mois d'ancienneté commerciale[6]	**5 500 € de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription**
CONDITIONS D'USAGE			
Cotisation carte	**Carte gratuite sous réserve d'une opération de paiement par carte (hors retrait DAB/GAB) par mois. À défaut 3 € par mois[4].**	**Carte gratuite sous réserve d'une opération de paiement par carte (hors retrait DAB/GAB) par mois. À défaut 9 € par mois[4].**	**Carte gratuite sous réserve d'un versement mensuel de 4 000 € sur le compte Fortuneo par carte World Elite détenue. À défaut, 50 € par trimestre.**
OPÉRATIONS EN EUROS			
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[5]	GRATUIT		
Paiement par carte			
OPÉRATIONS DANS UNE MONNAIE AUTRE QUE L'EURO			
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[5]	GRATUIT		
Paiement par carte			

Dans le cas d'un compte joint avec deux cartes, il n'est possible de souscrire qu'une seule World Elite CB Mastercard. Lorsque les deux cartes sont différentes, les conditions d'octroi à respecter sont celles de la carte la plus exigeante en conditions d'octroi. Les exigences d'utilisation sont valables pour chacune des cartes d'un compte bancaire joint.

(1) Délivrance sous réserve des conditions d'octroi, des vérifications d'usage et de l'accord de Fortuneo. La CB Mastercard et la FOSFO Mastercard sont de gamme identique. (2) Personne physique n'étant pas détentrice, à la date de demande de souscription à la carte bancaire choisie, d'un produit ou service chez Fortuneo. (3) Personne physique détentrice, à la date de demande de souscription à la carte bancaire choisie, d'un produit ou service chez Fortuneo. En cas de changement de gamme/débit, les conditions applicables sont celles visées au tableau dédié. (4) Frais prélevés si aucune opération de paiement (hors retrait au distributeur automatique de billets ou au guichet automatique de banque) avec la carte n'est débitée sur le compte support sur une période d'un mois civil. La date de l'opération est prise en compte et non celle du débit. (5) Hors frais éventuellement appliqués par l'établissement propriétaire du distributeur automatique de billets. (6) Compte joint : conditions à remplir par au moins un cotitulaire.

CARTES BANCAIRES NON COMMERCIALISÉES EN NOUVELLE SOUSCRIPTION

	CB MASTERCARD	FOSFO MASTERCARD
	GRATUIT Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)	GRATUIT Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)
CONDITIONS D'USAGE		
Cotisation carte	**Carte gratuite sous réserve d'une opération de paiement par carte (hors retrait DAB/GAB) par mois. À défaut 3 € par mois[1].**	**Carte gratuite sous réserve d'une opération de paiement par carte (hors retrait DAB/GAB) par mois. À défaut 3 € par mois[1].**
OPÉRATIONS EN EUROS		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[2]	GRATUIT	
Paiement par carte		
OPÉRATIONS DANS UNE MONNAIE AUTRE QUE L'EURO		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[2]	**1,94 % du montant de l'opération**	GRATUIT
Paiement par carte		

CARTES BANCAIRES RÉSERVÉES AUX CLIENTS SOUSCRIPTEURS DE L'OFFRE "SERVICES BANCAIRES DE BASE" OU DE L'OFFRE SPÉCIFIQUE POUR LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE

	CARTE MAESTRO	CARTE MASTERCARD À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	GRATUIT Carte en arrêt de commercialisation	GRATUIT Carte distribuée à compter du 05/01/2021[3]
OPÉRATIONS EN EURO		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[2]	GRATUIT	
Paiement par carte		
OPÉRATIONS DANS UNE MONNAIE AUTRE QUE L'EURO		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[2]	GRATUIT	
Paiement par carte		

AUTRES OPÉRATIONS ET SERVICES

- Opération de paiement au crédit du compte par carte bancaire . . . . . GRATUIT
- Modification des plafonds d'utilisation de la carte bancaire[4] . . . . . GRATUIT
- Recherche sur contestation fondée sur carte . . . . . GRATUIT
- Recherche sur contestation non fondée sur carte . . . . . **40 €**
- Refabrication de carte avant échéance . . . . . **10 €**
- Refabrication de carte défectueuse . . . . . GRATUIT
- Changement de gamme lors du renouvellement automatique de la carte bancaire à échéance[5] . . . . . GRATUIT
- Changement de gamme avant le renouvellement automatique de la carte bancaire à échéance[5] (sauf carte défectueuse) :
  - changement à partir d'une carte CB Mastercard vers une carte FOSFO CB Mastercard . . . . . **10 €**
  - montée en gamme vers une carte Gold CB Mastercard . . . . . **20 €**
  - montée en gamme vers une carte World Elite CB Mastercard . . . . . **50 €**
- Personnalisation du code confidentiel de la carte . . . . . GRATUIT
- Nouvelle transmission du code confidentiel de la carte bancaire :
  - dans l'application mobile . . . . . GRATUIT
  - par courrier . . . . . **7 €**
- Frais de capture carte . . . . . **30 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le porteur . . . . . GRATUIT
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque . . . . . GRATUIT
- Service de paiement sécurisé (carte virtuelle) . . . . . GRATUIT
- Service de Paiement Mobile[6] . . . . . GRATUIT

(1) Frais prélevés si aucune opération de paiement (hors retrait au distributeur automatique de billets ou au guichet automatique de banque) avec la carte n'est débitée sur le compte support sur une période d'un mois civil. La date de l'opération est prise en compte et non celle du débit. (2) Hors frais éventuellement appliqués par l'établissement propriétaire du distributeur automatique de billets. (3) Pour les nouveaux clients souscripteurs de l'offre "services bancaires de base" dont la date d'ouverture du compte est ultérieure au 04/01/2021, la carte bancaire fournie sera la carte Mastercard à autorisation systématique. Pour les clients souscripteurs de l'offre spécifique pour la clientèle en situation de fragilité financière dont la date de mise en place de l'offre Spécifique est ultérieure au 04/01/2021, la carte bancaire fournie sera la carte Mastercard à autorisation systématique. Pour les clients dont la carte Maestro arrive à échéance à compter du mois de mars 2021, la carte bancaire fournie en renouvellement sera la carte Mastercard à autorisation systématique. Pour les clients effectuant une demande de refabrication de leur carte Maestro (vol, perte, dysfonctionnement, etc.) à compter du 05/01/2021, la carte bancaire fournie en remplacement sera la carte Mastercard à autorisation systématique. (4) Sous réserve de l'accord de Fortuneo. (5) Toute demande de changement de gamme de carte bancaire est réservée aux clients Fortuneo (personne physique détentrice d'un compte bancaire avec carte bancaire dans les livres de Fortuneo) et est soumise aux conditions exposées dans la Tarification et à l'acceptation de la demande par Fortuneo. La CB Mastercard et la Mastercard FOSFO sont de gamme identique. (6) Selon disponibilité du service et compatibilité du téléphone mobile.

CONDITIONS APPLICABLES[1] AUX DEMANDES DE CHANGEMENT DE GAMME/DEBIT DE CARTE BANCAIRE POUR LES CLIENTS FORTUNEO[2]

<table>
<tr><th></th><th>CB
MASTERCARD</th><th>FOSFO
CB MASTERCARD</th><th>GOLD
CB MASTERCARD</th><th>WORLD ELITE
CB MASTERCARD</th></tr>
<tr><td></td><td>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)</td><td>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)</td><td>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)</td><td>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)</td></tr>
<tr><td>Compte bancaire individuel ou compte bancaire joint avec une seule carte</td><td rowspan="2">Non applicable</td><td rowspan="2">Sans condition de flux créditeurs mensuels[3], d'épargne ou d'ancienneté chez Fortuneo</td><td>2 200 € de flux créditeurs mensuels[3]
ou
Détenir, à la date de demande de souscription, 10 000 € d'épargne chez Fortuneo
(+ 1 800 € de flux créditeurs[3] pour une carte à débit différé)
et
Condition d'ancienneté applicable à la carte demandée[4][5]</td><td>4 000 € de revenus nets mensuels avant imposition, à justifier lors de la demande
et
4 000 € de flux créditeurs[3]
et
Condition d'ancienneté applicable à la carte demandée[4][5]</td></tr>
<tr><td>Compte bancaire joint avec deux cartes</td><td>3 300 € de flux créditeurs mensuels[3]
ou
Détenir, à la date de demande de souscription, 10 000 € d'épargne chez Fortuneo
(+ 3 000 € de flux créditeurs[3] pour une carte à débit différé)
et
Condition d'ancienneté applicable à la carte demandée[4][5]</td><td>5 500 € de revenus nets mensuels avant imposition, à justifier lors de la demande
et
4 000 € de flux créditeurs mensuels[3]
et
Condition d'ancienneté applicable à la carte demandée[4][5]</td></tr>
</table>

Dans le cas d'un compte joint avec deux cartes, il n'est possible de souscrire qu'une seule World Elite CB Mastercard. Lorsque les deux cartes sont différentes, les conditions d'octroi à respecter sont celles de la carte la plus exigeante en conditions d'octroi. Les exigences d'utilisation sont valables pour chacune des cartes d'un compte bancaire joint.

(1) Les conditions exposées sont communiquées à titre purement indicatif et Fortuneo se réserve le droit de refuser toute demande sans avoir à justifier des motifs à l'origine de la décision. Un changement de gamme/débit maximum par trimestre. Voir conditions générales en vigueur. (2) Personne physique majeure détentrice d'un compte bancaire avec carte bancaire dans les livres de Fortuneo. (3) Un flux créditeur est une somme entrante sur votre compte, impactant positivement votre compte bancaire. Cartes à débit immédiat : les flux créditeurs sont calculés sur les 3 derniers mois précédant la demande de changement de gamme/débit carte. Cartes à débit différé : les flux créditeurs sont calculés sur les 6 derniers mois précédant la demande de changement de gamme/débit carte. (4) Cartes à débit immédiat : Les cartes Gold CB Mastercard débit immédiat et World Elite CB Mastercard débit immédiat sont éligibles aux changements de gamme/débit carte 3 mois après l'ouverture effective du compte bancaire. (5) Cartes à débit différé : Les cartes Gold CB Mastercard débit différé et World Elite CB Mastercard débit différé sont éligibles aux changement de gamme/débit carte 6 mois après l'ouverture effective du compte bancaire.

VIREMENTS

ÉMISSION/RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA[1][2]

- Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) . . . GRATUIT **en ligne, 5 € sinon**[3]
- Frais de mise en place d'un virement permanent . . . GRATUIT **en ligne, 5 € sinon**[3]
- Frais par virement permanent . . . GRATUIT
- Frais de modification d'un virement permanent en ligne . . . GRATUIT
- Création du bénéficiaire en ligne . . . GRATUIT
- Frais de réception d'un virement . . . GRATUIT
- Service Paylib entre amis[4] . . . GRATUIT

ÉMISSION/RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA[5]

OPTIONS DE FACTURATION (option sélectionnée par l'émetteur du virement)	**"SHARE" (FRAIS PARTAGÉS)**	**"OUR"**	**"BEN"**
Émission d'un virement non SEPA	Frais d'émission : **0,1% du montant du virement (23€ minimum)** Pour certaines devises "SHARE" est la seule option disponible[6]	Frais d'émission : **0,1% du montant du virement (23€ minimum) + 11€** + Frais de réception : **facturés par la banque du bénéficiaire**	–
Réception d'un virement non SEPA	Frais de réception : **12€**	–	Frais d'émission : **facturés par la banque du donneur d'ordre (déduits du montant reçu)** + Frais de réception : **12 €**

- Commissions additives par virement si le virement est émis/réceptionné dans une devise autre que l'euro :
  - commission de change . . . **0,1% (min. 15 €)**
  - marge de change sur transfert/rapatriement[7] . . . **1% sur taux de change appliqué**
- Frais par virement occasionnel incomplet[8] . . . **6 €**

Attention : Vos virements NON SEPA peuvent donner lieu à des frais supplémentaires facturés par les correspondants étrangers qui vous seront ensuite répercutés.

PRÉLÈVEMENTS / TIP / SEPA[9]

- Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) . . . GRATUIT
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) . . . GRATUIT
- Frais d'opposition sur prélèvement . . . GRATUIT

CHÈQUES

- Remise de chèques en euros sur une banque française . . . GRATUIT
- Frais de commande de chéquier ou de bordereaux de remise de chèque(s) . . . GRATUIT **en ligne, 5 € sinon**
- Frais d'envoi de chéquier :
  - simple . . . GRATUIT
  - recommandé . . . GRATUIT
  - envoi à l'étranger . . . **3,50 € + frais postaux en vigueur**
- Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur . . . GRATUIT
- Frais d'émission d'un chèque en ligne / Frais d'émission d'un chèque de banque en ligne :
  - envoi simple . . . GRATUIT
  - envoi recommandé . . . **5 €**
- Frais d'émission d'un chèque de banque non réalisé en ligne . . . **5 €**
- Frais d'annulation d'une demande de chèque en ligne / Frais d'annulation d'un chèque de banque en ligne . . . **5 €**

CHÈQUES À L'INTERNATIONAL

- Paiement d'un chèque à l'international . . . **0,1% min. 25 €**
- Impayé - Prorogation . . . **20 €**
- Remise de chèque payable à l'étranger reçu impayé . . . **30 €**
- Remise de chèques :
  - Encaissement SBF (Sauf Bonne Fin) . . . **0,1% min. 30 €**
  - Encaissement CAE (Crédit Après Encaissement) . . . **0,1% min. 40 €**
- Commissions additives :
  - commission de change additive[10] . . . **0,1% min. 15 €**
  - marge de change[10] . . . **1% sur taux de change appliqué**

Attention : vos remises de chèques à l'international peuvent donner lieu à des frais supplémentaires facturés par les correspondants étrangers qui vous seront ensuite répercutés.

(1) Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (numéro de compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode « SHARE » (frais partagés). (2) L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvre les 27 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint- Marin, le Royaume-Uni et le Vatican. (3) Dans le cas d'indisponibilité de site ou de blocage des virements sur fortuneo.fr ou sur les applications Fortuneo dans les conditions prévues aux conditions générales (ex : dépassement du plafond de virement autorisé) ou le cas échéant par la réglementation applicable, les frais ne seront pas appliqués par Fortuneo. (4) Paylib entre amis est un service accessible aux personnes physiques majeures disposant d'un compte de dépôt, d'un téléphone mobile compatible et d'un numéro de téléphone mobile enregistré auprès de Fortuneo. Les conditions et modalités d'exécution du service sont détaillées dans les conditions générales d'utilisation. (5) Un virement NON SEPA est un virement qui ne transite pas par le système SEPA (par exemple un virement émis/réceptionné en devises étrangères ou un virement émis/réceptionné sur un compte qui n'est pas dans l'espace SEPA). (6) Les devises suivantes sont disponibles uniquement en option « SHARE » (devises exotiques) : BGN, AED, HRK, IDR, KRW, MXN, PHP, RON, SAR, THB, TRY. (7) Conditions appliquées pour les devises suivantes : USD, GBP, JPY, CAD, CHF, CZK, NOK, PLN, HKD, NZD, AUD, SEK, MAD, DKK, ZAR, HUF, CNY. Pour les autres devises, nous consulter. (8) Commission additionnelle sur la réception ou l'émission de virements applicable dès lors que les renseignements nécessaires (RIB, IBAN, BIC, etc.) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque. (9) Le prélèvement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (N° de compte international). (10) Commission non perçue pour les opérations en euros.

DATES DE VALEUR (EN JOURS CALENDAIRES)

- Paiement par carte :
  - cartes de débit (cartes à débit immédiat) . . . **jour de l'opération**
  - cartes de débit (cartes à débit différé) (factures stockées du 20 du mois précédent au 19 du mois en cours) . . . **dernier jour calendaire du mois**
- Remise de chèque(s)[1] . . . **jour de la remise**
- Paiement d'un chèque . . . **jour de présentation**
- Paiement d'un prélèvement . . . **jour de l'échéance du prélèvement**
- Virement SEPA[2][3] ou non SEPA[4]
  - émission d'un virement SEPA ou non SEPA . . . **jour de l'opération**
  - réception d'un virement SEPA ou non SEPA . . . **jour de réception des fonds**
- Opérations à l'international[5] :
  - réception d'un virement avec change . . . **J ouvré (J = date de valeur indiquée par la banque émettrice)**
  - réception d'un virement sans change . . . **J (J = date de valeur indiquée par la banque émettrice)**
  - émission d'un virement avec change . . . **J (J = date d'opération)**
  - émission d'un virement sans change . . . **J (J = date d'opération)**

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Cotisation à une offre groupée de services : offre spécifique pour la clientèle en situation de fragilité financière . . . GRATUIT

  L'offre spécifique proposée aux clients en situation de fragilité financière comprend les services bancaires prévus à l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier. Fortuneo a décidé, pour les clients titulaires de l'offre, d'appliquer un plafonnement à hauteur de 0€ pour les frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte visés ci-après :

  1° Les commissions d'intervention ;
  2° Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
  3° Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
  4° Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
  5° Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
  6° Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
  7° Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
  8° Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
  9° Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

- Cotisation à une offre groupée de services : services bancaires de base dans le cadre du droit au compte . . . GRATUIT

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Pour la clientèle identifiée comme en situation de fragilité financière éligible à l'offre spécifique mais n'ayant pas souhaité y souscrire, Fortuneo a décidé de plafonner à 25€ par mois certains frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnements du compte. Ces derniers sont listés dans la section Offres groupées de services, à la ligne dédiée à l'offre spécifique pour la clientèle en situation de fragilité financière.

COMMISSION D'INTERVENTION

La commission d'intervention est la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, etc.).

- Commission d'intervention . . . GRATUIT

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé . . . GRATUIT
- Frais de retour NPAI** (N'habite Plus à l'Adresse Indiquée) . . . **5€**
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) . . . **10% du montant de la saisie, 69€ max**
- Frais par saisie attribution/saisie conservatoire/saisie de valeurs mobilières . . . **69€**

INCIDENTS DE PAIEMENT

SUR VIREMENTS

- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (par opération rejetée) :
  - montant du virement supérieur à 20€ . . . **20€**
  - montant du virement inférieur ou égal à 20€ . . . **Montant de l'opération rejetée**

SUR PRÉLÈVEMENTS

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[6] :
  - montant du prélèvement supérieur à 20€ . . . **20€**
  - montant du prélèvement inférieur ou égal à 20€ . . . **Montant de l'opération rejetée**

SUR CARTE BANCAIRE

- Passage en débit immédiat de la carte bancaire suite à incidents . . . **15€**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire . . . **21€**

*** TVA incluse (au taux en vigueur). **(1)** Nous consulter pour les remises de chèque(s) à l'international. **(2)** Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (numéro de compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode « SHARE » (frais partagés). **(3)** L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvre les 27 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint- Marin, le Royaume-Uni et le Vatican. **(4)** Un virement NON SEPA est un virement qui ne transite pas par le système SEPA (par exemple un virement émis/réceptionné en devises étrangères ou un virement émis/réceptionné sur un compte qui n'est pas dans l'espace SEPA). **(5)** Les dates de valeur appliquées aux opérations sur comptes sur livret ne sont pas visées ici, ces dernières étant soumises à la règle des quinzaines. **(6)** Lorsque plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées, les frais ne seront appliqués qu'au premier rejet.*

SUR CHÈQUES

- Rejet d'un chèque non conforme . . . . . **10 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision . . . . . **12 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1] :
  - chèque inférieur ou égal à 50 € . . . . . **30 €/rejet**
  - chèque supérieur à 50 € . . . . . **50 €/rejet**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques. . . . . GRATUIT

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

- Intérêts débiteurs pour découvert en compte autorisé[2] **7%**
- Intérêts débiteurs pour découvert en compte non autorisé[2] **16%**

CRÉDITS IMMOBILIERS

- Services :
  - demande de financement . . . . . GRATUIT
  - taux, assurances, garanties . . . . . **nous consulter**
  - frais de dossier à l'octroi du prêt . . . . . GRATUIT
  - frais d'étude (en cas d'annulation du dossier) . . . . . GRATUIT
- Demande d'attestations diverses :
  - réédition du tableau d'amortissement . . . . . GRATUIT **en ligne, 15 € sinon**
  - attestation de prêt à jour/de fin de prêt . . . . . **15 €**
  - frais de recherche sur dossier de prêt archivé . . . . . **20 €**
  - information annuelle des cautions (par an, par caution, par prêt) . . . . . GRATUIT
- Modification des caractéristiques du prêt en gestion :
  - changement de date de prélèvement des échéances (modification de quantième) . . . . . GRATUIT
  - frais pour traitement donnant lieu à l'édition d'un avenant (hors dispositions réglementaires contraires). . . . . **900 €**
- Remboursement anticipé :
  - décompte prévisionnel de Remboursement Anticipé Partiel/Total . . . . . GRATUIT
  - indemnités de Remboursement Anticipé . . . . . GRATUIT, **hors reprise de prêt par un établissement externe (plafond légal en vigueur)**

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

LIVRET + / LIVRET + ENFANT

- Taux de rémunération annuel brut. . . . . **disponible sur** fortuneo.fr
- Ouverture de compte . . . . . GRATUIT
- Tenue de compte . . . . . GRATUIT
- Clôture de compte . . . . . GRATUIT
- Versements . . . . . GRATUIT
- Retraits . . . . . GRATUIT
- Relevé de compte annuel sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**

LIVRET A - LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE (LDDS)

- Taux de rémunération annuel net . . . . . **disponible sur** fortuneo.fr
- Ouverture de compte . . . . . GRATUIT
- Tenue de compte . . . . . GRATUIT
- Clôture de compte . . . . . GRATUIT
- Versements . . . . . GRATUIT
- Retraits . . . . . GRATUIT
- Relevé de compte annuel sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**

(1) Le forfait comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, la lettre d'injonction, les frais de rejet, la déclaration Banque de France, l'affectation de la provision et l'établissement du certificat de non-paiement. (2) Découvert autorisé : taux nominal annuel actuellement en vigueur. Découvert non autorisé : taux nominal annuel actuellement en vigueur. Facturation trimestrielle des agios. Taux susceptible d'évolution et plafonné au taux de l'usure. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) en vigueur est mentionné surle relevé de compte.

PLACEMENTS FINANCIERS

Les anciens tarifs sont toujours applicables aux clients détenteurs, jusqu'à changement par le client ou décision de Fortuneo.

TARIFS DE COURTAGE BOURSE AU CHOIX[1]	TARIF STARTER	TARIF PROGRESS	TARIF TRADER PRO
Frais de courtage par ordre exécuté sur EURONEXT Paris, Bruxelles, Amsterdam ou EQUIDUCT[3]	**0€** **le 1er ordre inférieur ou égal à 500€ chaque mois** sinon 0,35% par ordre	**4,90€** pour un ordre inférieur ou égal à 3000€, **0,15%** pour un ordre supérieur, dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME[2]	**9,50€** pour un ordre inférieur ou égal à 10 000€, **0,10%** pour un ordre supérieur, dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME[2]
Droits de garde	GRATUIT		
Frais de tenue de compte	GRATUIT		
Frais de courtage additionnels par ordre par téléphone (tous marchés)	Frais de courtage + 7,18€ dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME.[2]	Frais de courtage + 3,59€, dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME.[2]	
FRAIS DE SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)			
Aller-retour dans la journée (même quantité, même titre)	GRATUIT (en cas de moins-value, celle-ci est assujettie à la CRD jusqu'à la liquidation)		
Commission de règlement différé (CRD)	Taux journalier 0,0233% soit 0,71% par mois min. 3,59€		
Prorogation (report)	0,24% min. 11,96€ par ligne		GRATUIT
FRAIS DE COURTAGE PAR ORDRE EXÉCUTÉ SUR LES AUTRES MARCHÉS			
Marchés US (American Stock Exchange, New-York Stock Exchange et Nasdaq)	**0,20%** min. **20€** + **30€** de frais de brokers étrangers	**9,50€** pour un ordre inférieur ou égal à 10000€, **0,12%** au-delà	
Marchés Allemand (Francfort et Xetra), Anglais (London SETS, London Stock Exchange), Suisse (Swiss Stock Exchange et Virt-x)	**0,20%** min. **20€** + **30€** de frais de brokers étrangers dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME.[2] Montant d'ordre minimum à l'achat pour les PEA/PEA PME : **400 €** (hors frais de courtage)		
Autres marchés non disponibles sur fortuneo.fr (uniquement autorisés à la vente et par téléphone)	**1%** min. **30€** + **30€** de frais de brokers étrangers		
FLUX DES COURS EN CONTINU			
EURONEXT Paris, Bruxelles, Amsterdam	GRATUIT		
Marchés US	GRATUIT si un ordre par mois** sinon 5,98€ par mois		

Toutes les informations sur nos anciens tarifs bourse disponibles ICI.

SIMULATION DES COÛTS ET FRAIS SUR UNE ANNÉE (INFORMATION MIF 2)

Hypothèse de calcul des coûts et frais sur 1 ordre action effectué sur Euronext Paris ou Equiduct sur CTO.

TARIFS	TARIF STARTER (1ER ORDRE DU MOIS)						TARIF STARTER (HORS 1ER ORDRE DU MOIS)					
Montant brut investi	Frais de courtage par ordre exécuté		Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL		Frais de courtage par ordre exécuté		Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL	
500€	0€	0%	0€	0%	**0€**	**0%**	1,75€	0,35%	0€	0%	**1,75€**	**0,35%**

*** TVA incluse (au taux en vigueur). **(1)** Un seul tarif au choix par compte. À l'ouverture, encours minimum de 100€ sur le compte (enveloppe titres et liquidités du PEA/titres et compte espèces liés au compte-titres ordinaire). Les frais de courtage sont prélevés par jour d'exécution en cas d'exécution fractionnée d'un ordre sur plus d'un jour de Bourse. **(2)** 0,5% du montant de l'opération effectuée en ligne et 1,2% du montant de l'opération effectuée par téléphone. **(3)** Plateforme de négociation paneuropéenne opérée par la bourse de Berlin.*

TARIFS	TARIF PROGRESS (dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME[3])					
Montant brut investi	Frais de courtage par ordre exécuté		Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL	
4000€	6€	0,15%	0€	0%	**6€**	**0,15%**

TARIFS	TARIF TRADER PRO (dans la limite du maximum légal autorisé sur les PEA/PEA PME[3])					
Montant brut investi	Frais de courtage par ordre exécuté		Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL	
12000€	12€	0,10%	0€	0%	**12€**	**0,10%**

SERVICE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

- Couvertures/Positions maximales autorisées sur le SRD :
  - espèces . . . **levier 5**
  - actions éligibles SRD et FCP/SICAV référencés . . . **levier 2,5**
  - obligations . . . **levier 2,5**
  - FCP/SICAV non référencés, valeurs volatiles . . . **levier 1**

En savoir plus sur le Service Règlement Différé et les leviers.

COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (CRD)

- Si aller/retour dans la journée (même quantité, même titre) . . . GRATUIT **(en cas de moins-value, celle-ci est assujettie à la CRD jusqu'à la liquidation)**
- Tarifs Starter et Progress . . . **taux journalier 0,0233% soit 0,71% par mois min. 3,59€**
  . . . **prorogation (report) : 0,24% min. 11,96€ par ligne**
- Tarif Trader Pro . . . **taux journalier 0,0233% soit 0,71% par mois min. 3,59€**
  . . . **prorogation (report) : GRATUIT**

En savoir plus sur la Commission de Règlement Différé.

OPCVM ET FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS (FIA)[1]

TARIFS	FRAIS D'ENTRÉE OU DE SORTIE PRÉLEVÉS PAR FORTUNEO[2]		FRAIS DE COURTAGE PAR ORDRE EXÉCUTÉ	FRAIS COURANTS
OPC partenaires	FONDS 0 FRAIS D'ENTRÉE[2]	**0%**	■ Ordre de souscription unitaire inférieur à 500€ : **0,50% sur PEA/PEA- PME** et **11,96€** sur Compte-titres ordinaire (CTO). ■ Ordre de rachat unitaire inférieur à 500 € : **11,96€ sur Compte-titres ordinaire (CTO)** et **0,50%** sur PEA/PEA- PME[3]. ■ Ordre de souscription ou de rachat unitaire supérieur à 500€ : **0€.**	Consulter le prospectus/DIC (document d'informations clés).
	FONDS NÉGOCIÉS[2]	**1% max**		
OPC non partenaires		Consulter le prospectus/DIC (document d'informations clés).	■ Ordre de souscription unitaire : **0€ sur PEA/PEA-PME** et **30€** sur Compte-titres ordinaire (CTO). ■ Ordre de rachat unitaire supérieur à 500€ : **0€.** ■ Ordre de rachat unitaire inférieur à 500 € : **11,96€ sur Compte-titres ordinaire (CTO)** et **maximum de 6€** sur PEA/PEA- PME[3].	

(2) Hors éventuels frais prélevés par l'OPC ou la Société de Gestion. Consulter le prospectus/DIC du fonds pour plus d'informations.

(1) Hors Trackers/ETF. ***(3)*** *0,5% du montant de l'opération effectuée en ligne et 1,2% du montant de l'opération effectuée par téléphone.*

RÉTROCESSIONS

Fortuneo, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion[1], sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) étant précisé qu'elle n'en perçoit pas pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA réalisées dans le cadre de l'offre de gestion sous mandat, ni pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA qu'elle ne propose pas dans son offre commerciale. Les taux de rétrocession sont précisés dans le tableau ci-après selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement Fortuneo au titre de sa souscription préalablement à la validation de tout ordre de souscription sur son site internet ou sur le bulletin qui lui est présenté à signer[3]. Les conditions de rétrocession convenues entre Fortuneo et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à Fortuneo.

TAUX DE RÉTROCESSION LES PLUS BAS ET LES PLUS HAUTS EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS TARIFAIRES[2]

	CLASSIFICATION	LES + BAS	LES + HAUTS
OPC	Actions françaises	0,05%	1,80%
	Actions des pays de la zone euro	0,05%	1,21%
	Actions des pays de l'Union européenne	0,35%	1,20%
	Actions internationales	0,07%	1,50%
	Obligations en Euro	0,01%	0,70%
	Obligations internationales	0,11%	0,75%
	Monétaire court terme	0,02%	0,61%
	Monétaire	0,01%	0,30%
	Fonds à formule	0,14%	1,20%
	Autres	0,02%	1,30%
	AUTRES FONDS	LES + BAS	LES + HAUTS
	Fonds étrangers	0,13%	1,50%
	Fonds de fonds alternatifs	0,80%	0,80%

COMMISSIONS DE PLACEMENT

OBLIGATIONS	Fortuneo peut être amenée à percevoir des commissions de placement de la part des émetteurs d'obligations lorsqu'elle fournit à ces derniers le service de placement à l'occasion d'offre au public d'obligations. Se reporter au prospectus de l'émission obligataire pour toute information sur le montant de ces commissions.

SIMULATION DES COÛTS ET FRAIS SUR UNE ANNÉE (INFORMATION MIF 2)

Hypothèse de calcul des coûts et frais sur 1 ordre de souscription OPC sur CTO.

	Montant brut investi	Frais d'entrée		Frais de courtage par ordre éxécuté		Frais courants[4]		Dont rétrocession perçues par Fortuneo[5]		TOTAL	
OPC partenaire[3]	**2000€**	0€	0%	0€	0%	20€	1%	10€	0,50%	**20€**	**1%**
OPC non partenaire	**2000€**	60€	3%[2]	30€	1,50%	20€	1%	0€	0%	**110€**	**5,50%**

OUTILS ET SERVICES

- Fiche détaillée par fonds, Actualités, Sélecteur multicritère, Comparateur de fonds, Notation Morningstar, Accès aux documents de référence des sociétés de gestion et des fonds (DIC, reporting, etc.) . . . . . GRATUIT

(1) L'absence de mention d'un taux de rétrocession sur le site ou le bulletin de souscription signifie que l'OPCVM et/ou FIA ne fait pas partie de l'offre commerciale de Fortuneo et qu'en conséquence, celle-ci ne percevra aucune rétrocession au titre de la souscription de cet OPCVM et/ou FIA. La liste actualisée des OPCVM et/ou FIA constituant l'offre commerciale de Fortuneo est disponible à tout moment sur son site Internet. (2) Les taux sont fixés dans les conventions de placement conclues entre Fortuneo et les sociétés de gestion et s'appliquent sur les encours détenus par l'ensemble de la clientèle des distributeurs. Ces taux, tels que mentionnés dans le présent tableau, sont en général déterminés par rapport aux taux des frais de gestion réels des fonds, lesquels peuvent être ajustés ponctuellement à la baisse et/ou à la hausse dans la limite du taux maximum prévu dans le DIC/prospectus. En conséquence, les taux effectivement pratiqués ne peuvent être connus qu'à l'issue du règlement de la commission à Fortuneo dont la fréquence est généralement trimestrielle. Toutefois, en cas d'intégration d'un nouveau fonds dans l'offre, et à défaut d'un premier règlement de commission ayant permis à Fortuneo de connaître le taux effectivement pratiqué, le taux communiqué est déterminé par rapport au taux maximum des frais de gestion figurant dans le DIC/prospectus. (3) La liste des Valeurs référencées est disponible sur le site fortuneo.fr. (4) Montant variable en fonction des fonds - consulter le prospectus/DIC du fonds. (5) Inclus dans les frais courants, montant variable en fonction des fonds - consulter la fiche valeur des fonds disponible sur fortuneo.fr.

OUTILS ET FLUX

- Programmation d'Ordres Intelligents® . . . . . GRATUIT
- Accès à la plateforme de trading Live Trader . . . . . GRATUIT
- Alertes et avis d'exécution SMS . . . . . GRATUIT **jusqu'à 10 par mois, au-delà par tranche de 10 suivantes : 1,80 €**
- Abonnement au service Portefeuilles types** (arrêt de la commercialisation au 31/03/2024) . . . . . **8 € par mois**

GESTION SOUS MANDAT

- 4 profils de gestion disponibles . . . . . **Nous consulter**

AUTRES OPÉRATIONS ET SERVICES BOURSE

- Ordres non exécutés ou annulés . . . . . GRATUIT
- Taux de change et commission appliqués à Fortuneo par l'intermédiaire financier . . . . . **Taux de change "J+1" + 0.12%**
- Avis d'opéré, par transaction, sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**
- Avis d'OST, sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**
- Relevé de liquidation mensuel[1], sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**
- Relevé espèces mensuel[1], sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**
- Relevé de titres trimestriel, sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**
- Relevé PEA ou PEA-PME trimestriel, sur site . . . . . GRATUIT, **par courrier postal (sur demande) : 1 €**
- Saisie d'une instruction OST . . . . . GRATUIT, **en ligne, 1 € sinon**
- Opérations sur titres cotés suivantes : souscription, attribution de titres, échange, encaissement de coupons, remboursement d'obligations . . . . . GRATUIT
- Opérations sur titres non cotés suivantes : frais administratifs liés à l'inscription, à l'échange obligatoire et à la cession de titres et au remboursement d'obligations . . . . . **1,20% du montant total de l'inscription ou cession avec un maximum de 500 €**
- Clôture de compte-titres ordinaire . . . . . GRATUIT
- Clôture de PEA ou PEA-PME** (hors clôture en cas de transfert) . . . . . **85 €**
- Changement de tarif courtage Bourse après ouverture de compte . . . . . **60 €**
- Transfert de PEA ou PEA-PME vers un autre établissement hors frais de transfert de titres ci-dessous** . . . . . GRATUIT
- Transfert ou donation de titres Bourse France vers un autre établissement ou vers le compte d'un tiers** . . . . . **15 € par ligne[2]**
- Transfert ou donation de titres Bourses étrangères et FCP/SICAV vers un autre établissement ou vers le compte d'un tiers** . . . . . **15 € par ligne[2]**
- Transfert ou donation de titres en nominatif non enregistrés Euroclear ou non cotés** . . . . . **50 € par ligne[2]**
- Attestation de participation à une assemblée générale** . . . . . **6 € par ligne**
- Duplicata de relevé de compte . . . . . **6 € par relevé**
- Nantissement pour un établissement tiers hors Crédit Mutuel . . . . . **20 €**
- Intervention pour solde débiteur ou insuffisance de couverture avec ou sans envoi de recommandé . . . . . **27 €**

ASSURANCE, RETRAITE ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE NON VIE

- Cotisation à l'offre d'Assurance Essentielle perte ou vol des moyens de paiement Fortuneo . . . . . GRATUIT
- Cotisation à l'offre d'Assurance Moyens de Paiement Complète Fortuneo[3] . . . . . **1er titulaire : 18 €/an - 2nd titulaire : 12 €/an**
- Assurance auto (arrêt de la commercialisation de nouveaux contrats au 29/04/2021) . . . . . **Nous consulter pour les contrats en cours.**

ASSURANCE-VIE • CONTRAT FORTUNEO VIE

- Toutes les informations sur les tarifs du contrat Fortuneo Vie sont disponibles dans la notice . . . . . VOIR LA NOTICE

PLAN D'EPARGNE RETRAITE • CONTRAT FORTUNEO PER

- Toutes les informations sur les tarifs du contrat Fortuneo PER sont disponibles dans la notice . . . . . VOIR LA NOTICE

*** TVA incluse (au taux en vigueur). **(1)** Sous réserve d'opération enregistrée depuis la date d'arrêté du précédent relevé. **(2)** Dans la limite du maximum légal de 150 € pour le transfert d'un PEA ou d'un PEA-PME. **(3)** Cotisation annuelle révisable. Pour le second titulaire : cotisation annuelle appliquée lorsque le premier titulaire détient un contrat d'assurance moyens de paiement proposé par Fortuneo.*

RÉSOUDRE UN LITIGE

COMMENT RÉSOUDRE UN LITIGE ?

Vous pouvez contacter :

1. Le Service Clients

- Par chat ou par téléphone
  a. Pour les produits Banque / Bourse / Assurance Vie / Livrets au :
     - 02 98 00 29 00*
     - Depuis l'étranger : + 33 2 98 00 29 00*
  b. Pour le Crédit Immobilier au :
     - 02 98 00 29 22*
     - Depuis l'étranger : + 33 2 98 00 29 22*

- Ou, si aucune réponse n'a pu être apportée immédiatement par chat ou par téléphone, mais sans obligation d'avoir effectué une demande par l'un de ces canaux :
  a. par e-mail en utilisant le formulaire disponible sur son « Accès Client », rubrique « Nous contacter ». Sélectionnez le motif « Formuler une réclamation ». Une copie de votre demande vous sera immédiatement transmise.
  b. ou par courrier adressé à Fortuneo - Service Réclamations - TSA 41707 – 35917 RENNES CEDEX 9. Nous vous conseillons de conserver une copie de votre courrier.
  Fortuneo accusera réception de la demande dans les 10 jours de son envoi (sauf si une réponse a déjà été apportée dans ce délai) et une réponse sera apportée au Client dans un délai maximal de 15 jours ouvrables pour les services de paiement (le cas échéant, dans des situations exceptionnelles, ce délai peut être porté à 35 jours ouvrables) et de 2 mois maximum pour les autres produits et services.

2. Le Médiateur compétent

En cas de désaccord avec la réponse apportée à la réclamation, et, en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite (**qu'il y ait été ou non répondu**), le Client dispose de la faculté de saisir gratuitement le médiateur compétent.

Le Médiateur ne peut être saisi que par écrit, en langue française.

- Concernant une **réclamation liée à un produit bancaire**, à un **crédit immobilier**, ou à une **assurance emprunteur** (pour un litige relatif à l'intervention de Fortuneo en qualité d'intermédiaire en assurance) :
  - Soit à l'adresse postale : Monsieur le Médiateur 29808 BREST CEDEX 9
  - Soit sur le site : *https://lemediateur.creditmutuelarkea.fr/*

- Concernant une **réclamation liée à une opération sur les marchés financiers** :
  - Soit à l'adresse postale : Madame le Médiateur de l'AMF - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02
  - Soit sur le site : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation

- Concernant une **réclamation liée à un produit d'assurance** :
  - Soit à l'adresse postale : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9
  - Soit sur le site : https://www.mediation-assurance.org

L'ensemble des coordonnées pour formuler une réclamation ou saisir le médiateur compétent en fonction du produit/service concerné (Banque, Bourse, Assurance-vie, Assurance Automobile, etc.) figure sur fortuneo.fr.

**Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.*

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Trinity - 1 bis, place de la Défense 92400 Courbevoie. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.

Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport géré par Suravenir - Fortuneo PER est un Plan d'Épargne Retraite individuel, contrat d'assurance de groupe de type multisupport dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle, commercialisé par Fortuneo et géré par Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 €. Société mixte régie par le Code des Assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9, adresse Internet : http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html).

fortuneo BANQUE

CMOD Conditions tarifaires #2608